



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC**

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Quebec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Relocation Services Division/Division des services de
réinstallation

Portage III 4C1 - 1

11 Laurier Street, Gatineau, Quebec

K1A 0S5

Gatineau

Quebec

K1A 0S5

Title - Sujet SDEME - DDR N° 1	
Solicitation No. - N° de l'invitation 08009-160413/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client 08009-160413	Date 2017-01-17
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZU-001-30677	
File No. - N° de dossier 001zu.08009-160413	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2017-01-23	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Sanford, Gordon	Buyer Id - Id de l'acheteur 001zu
Telephone No. - N° de téléphone (873) 469-4633 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: See herein	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Cette modification 001 a été soulevée afin de :

1. Fournir les réponses aux questions relatives à cette DDR tel que détaillé à la section A, et
2. Modifier la DDR tel que détaillé dans la section B.

SECTION A: QUESTIONS ET RÉPONSES

Numéro	Question	Réponse
1.	Dans le tableau GTT de l'Annexe G, la Zone 15 a 3 lignes distinctes avec différent GTTs. Pouvez-vous le corriger afin d'avoir une seule ligne pour la zone 15?	Des changements ont été apportés et une version révisée de l'Annexe G est publié dans son intégralité avec la modification 001
2.	Les données antérieures des tableaux aux pages 61 à 88 de l'Annexe F comprennent seulement les villes et aucun pays. Pouvez-vous ajouter le pays?	Des changements ont été apportés et une version révisée de l'Annexe F est publié dans son intégralité avec la modification 001
3.	Dans l'Annexe F, il semble qu'il y ait aussi des expéditions nationales inscrites sur la liste. Elles devraient être supprimées.	Des changements ont été apportés et une version révisée de l'Annexe F est publié dans son intégralité avec la modification 001
4.	Certains des tableaux de l'Annexe F ne font pas la différence entre les importations et les exportations, ce qui devrait être fait.	Ces tableaux seront clarifiés lors de la publication de la DDP.
5.	Lors de la production du format Excel de l'historique (Annexe F), pouvez-vous avoir la ville d'origine, le pays d'origine, la ville de destination et le pays de destination dans des colonnes distinctes (pour les villes canadiennes, le pays peut être la province)?	L'information sur les villes et pays est disponible dans la version révisée de l'annexe F qui est publié dans son intégralité avec la modification 001 (voir Q2). L'industrie peut manipuler l'information à des fins d'analyse.
6.	Des précisions devraient être fournis afin de clarifier si, les poids indiqué dans les données antérieures, inclut ou exclut un VP.	Des changements ont été apportés et une version révisée de l'Annexe F est publié dans son intégralité avec la modification 001 pour indiquer si le poids comprend le VP.

SECTION B: MODIFICATIONS AU DDR N° 1

Modification N° 1:

Remplace l'Annexe F et l'Annexe G entièrement avec les versions révisées inclus dans cette Modification 001. Les changements sont décrits dans les réponses ci-dessus de la Section A.